

Département de l'AUDE



MAIRIE de LA REDORTE

11 700

Téléphone 04 68 27 80 80
Télécopie 04 68 27 80 88
<http://www.laredorte.com>
e-mail : info@laredorte.com

La Redorte *sur le vif...*



Crise!...



S O M M A I R E

- Le mot du Maire p. 1
- Viticulture : une nouvelle crise
ou une disparition annoncée ? p. 2
- Les petits redortais célèbrent la paix p. 3
- Le cèdre centenaire foudroyé
et revitalisé p. 3
- La commune de La Redorte agit
en faveur de la prévention
des risques majeurs p. 4
- Réalisations 2005 et Projets 2006 p. 5
- L'église Saint-Pierre-aux-Liens
est réhabilitée p. 6
- Le lotissement communal Louis SIE
est terminé p. 8
- Brèves de village p. 10
- Etat civil p. 13
- L'action sociale en plein cœur p. 13
- Service de garde pharmaceutique p. 14
- La culture sous toutes ses formes p. 15
- La loi sur la laïcité s'expose
à La Redorte p. 15
- **LES ASSOCIATIONS**
 - ACCA La Redorte p. 15
 - Conseil Paroissial p. 16
 - La Ruche redortaise p. 16
 - Groupe Occitan p. 17
 - Association des Donneurs de Sang p. 17
 - FNACA – UF p. 18
 - Comité des Fêtes p. 19
 - Tennis Club La Redorte/Castelnau p. 19
 - Sapeurs-pompiers p. 20
 - Amicale des Retraités p. 20
 - Association "4 Saisons" p. 21
 - Union Nationale des Combattants p. 21



● ● ● *Le mot du Maire*



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Crise !

Ce mot revient depuis quelques mois régulièrement à nos oreilles.

Crise sociale, crise humaine, crise identitaire, crise économique, crise politique, crise viticole.

Notre société tout entière est en crise. Il n'y a pas un jour où des plaintes profondes ne s'expriment.

La situation dans laquelle se trouve le monde viticole est exceptionnelle.

J'ai décidé de donner la parole, pour la première fois dans ce bulletin municipal, aux représentants de **la première force économique de notre commune et de notre territoire**; celle qui permet à notre village de vivre, de se développer; celle qui permet aux commerces et aux entreprises locales de fonctionner.

La viticulture vit aujourd'hui une grave crise. Non pas une crise conjoncturelle, mais une crise profonde qui risque de faire disparaître de nombreuses exploitations ainsi que les femmes et les hommes qui les travaillent. **C'est le socle de notre identité, de nos racines, qui est en danger.**

Comprendre leur situation, les soutenir, les aider et les accompagner d'une façon ou d'une autre c'est **préserver notre territoire rural, notre histoire, notre présent et notre avenir.**

Ce malaise général se traduit dans toute notre société.

L'individualisme prime sur la solidarité.

Notre village humain et solidaire apporte encore une cohésion sociale synonyme d'écoute et de fraternité.

La Redorte, au fil des jours, au fil du temps, inexorablement fait face à cette crise, avec réalisme et détermination.

Le Maire,

Pierre-Henri ILHES

VITICULTURE : Une nouvelle crise ou une disparition annoncée ?

Sur un marché du vin internationalisé, rien n'est jamais figé, rien n'est vraiment acquis.

Ces quelques mots qualifient malheureusement trop bien la situation dans laquelle se trouve le monde vigneron français en général, et languedocien en particulier.

Plus que jamais l'équilibre entre l'offre et la demande est difficile à trouver, à se demander même, si certains ne font pas tout pour que cet équilibre n'existe pas.

La récolte 2000 a subi un recul sur les prix de 17% par rapport à l'année précédente.

La récolte 2001 a vu une perte de 18% de plus.

Les récoltes de 2002 et 2003, très petites en volume ont certes connu une augmentation des cours, mais tout juste suffisante pour maintenir le revenu hectare au niveau des années précédentes.

2004 et sa récolte normale a entraîné une spéculation telle que les cours s'effondrent à nouveau mettant en péril de nombreux vignerons et structures économiques.

Cela, nous le devons bien à l'absence de programmation de mesures de soutien et de moralisation du marché de nos politiques nationales et européennes.

Pendant ce temps, à qui profite le crime ?

A qui, si ce n'est aux distributeurs, ces marchands de l'Organisation Mondiale du Commerce, qui exploitent tout ce qui peut générer la moindre richesse, et le vigneron n'échappant malheureusement pas à cette logique.

Les importations massives à bas prix nous obligent, soit à vendre quand on le peut et à des prix indécentes, soit à garder nos vins en cave.

Dans le même temps, déferlent de nouvelles directives et réglementations dont l'application augmente outrageusement les coûts de production, on peut citer pêle mêle : traçabilité au vignoble, traçabilité au chai, HACCP, ochratoxine, normes d'hygiène et de sécurité, prévention des risques, gestion draconienne des effluents...

Conjointement, les vins italiens, espagnols, chiliens, australiens, africains et tant d'autres

encore arrivent en masse sur le marché, sans que pour autant les consommateurs aient toutes les garanties de sécurité alimentaire que l'on nous oblige à respecter en France.



La crise est grave, et le pire est à venir.

Avignon en décembre, Montpellier en mars, Narbonne en avril, Nîmes en mai, ces rassemblements toujours plus imposants nous ont semblé, en cette année référendaire, notre seule chance de se faire entendre de nos gouvernants.

Les viticulteurs ne demandent pas l'aumône, ils ne pleurent pas après des subventions systématiques.

Les vignerons français veulent simplement être sur un pied d'égalité réglementaire, fiscal, et concurrentiel avec les vignerons du monde entier et au moins avec les vignerons européens.

N'étaient-ils pas ceux là, les objectifs initiaux du marché commun ?

Continuons à nous mobiliser et unissons-nous pour conserver le droit que nous ont obtenu nos aïeux : Celui de travailler et de vivre libres en Occitanie.

Plus que jamais, notre avenir dépend entièrement de notre capacité à réguler le marché. Il est indispensable, qu'ensemble, avec tous les acteurs de la filière nous mettions en place une économie viticole basée sur la maîtrise de l'offre, le seul bras de levier que nous pouvons dominer.

Pour y parvenir il nous faudra franchir de nombreuses étapes, qui devront notamment passer par la mise en place rapide, avant les vendanges 2005, d'une distillation décentement aidée afin de raréfier le produit, puis par la construction d'un mécanisme alliant stockage et distillation afin de respecter d'une récolte sur l'autre, le rapport offre demande. De tout cela, dépend l'avenir de notre viticulture.



Les petits redortais célèbrent la Paix

C'est dans le cadre de la journée internationale pour la Paix, que le vendredi 24 septembre 2004, les jeunes écoliers redortais ont fêté la Paix. En effet, après avoir débattu en classe de ce



douloureux fléau qu'est la guerre, les élèves de nos écoles, encadrés par leurs professeurs, ont assisté, à la salle Jean Jaurès, à la projection d'un dessin animé contre la guerre. C'est avec,

dans leurs mains, des dizaines de ballons multicolores et en traversant les rues du village en scandant "La Paix ! Nous voulons la paix !", qu'ils se sont approchés de l'espace du Tunnel pour assister à

une émouvante cérémonie. Le Mouvement pour la Paix, présidé par Monsieur Jacques OBRIET, était présent, et après la lecture des discours et le lâcher de ballons, les enfants ont procédé à la plantation d'un olivier, arbre symbole de paix. La population avait aussi répondu présente à ce rendez-vous où enfants et adultes se sont retrouvés, unis



vers un idéal pour des jours meilleurs. Ce superbe arbre aux quatre branches pour symboliser la liberté, l'égalité, la fraternité et la solidarité a été planté par les écoliers et l'équipe municipale.

Le cèdre centenaire foudroyé et revitalisé



Nous avons l'habitude des orages du mois d'août, mais ceux de l'année dernière ont provoqué des dégâts importants sur les bâtiments communaux.

Le mardi 24 août 2004, vers 5 heures du matin un bruit assourdissant, tel une

explosion, vient réveiller l'ensemble du village. Le « Grand Cèdre » de plus de 150 ans, se trouvant dans le lotissement du Parc 2 a été touché. Les dégâts ne sont pas trop apparents mais l'arbre centenaire a été touché des racines jusqu'à la cime, le scindant en deux de l'intérieur. Immédiatement des expertises ont été réalisées pour établir un diagnostic sur les actions à mener pour éviter que cet arbre ne meure. Il a donc été badigeonné par des produits cicatrisants, ensuite traité et enfin sanglé

pour lui donner soutien et force. En parallèle et au vu de la dangerosité qu'il pouvait représenter, un périmètre de sécurité, interdisant l'accès à ce lieu a été pris.

Notre « Grand Cèdre » a bien résisté au froid vif de cet hiver et au vent soutenu des derniers mois. Les derniers examens sont encourageants et le diagnostic définitif devrait être donné à la fin de l'été. Pour l'instant, ce vieil arbre résiste bien.

Les nombreux Redortais venus à son chevet ont témoigné de toute l'affection qu'ils lui portent. Cet arbre fait partie intégrante du patrimoine du village. Les derniers travaux de remise



en état, nouvel éclairage et replantation, ont été entrepris ces dernières semaines. Au total, ce sont près de 8000 euros qui ont été engagés pour sauver ce cèdre monumental. Depuis 150 ans, il domine notre village...Nous en voulons encore autant !

La commune de La Redorte agit en faveur de la prévention des risques majeurs

Le dispositif des lois en vigueur sur les risques majeurs s'applique à notre commune pour les risques inondation et feux de forêt.

Il en découle un ensemble de documents à réaliser et produire pour se conformer à la loi. Face à ces obligations la municipalité a engagé toute une série d'actions pour à la fois se mettre en conformité vis-à-vis de la loi, mais aussi mettre en place une série de procédures de sécurisation de notre population et de notre territoire. Monsieur le Maire a chargé plus spécialement Michel CASSAN pour le suivi de ce dossier.

Actuellement la Préfecture de l'Aude a en charge :

- le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation) : ce document régit les règles d'urbanisme sur les zones inondables de l'Argent-Double et du Rivassel. Ce document est en phase finale de mise au point et nous sera présenté dans les jours à venir.

- Le DCS (Document Communal Synthétique) : ce document informatif est destiné à sensibiliser les populations sur les précautions prises et les gestes à respecter. Ce document est terminé et est disponible pour consultation en mairie.

Pour sa part, la commune de La Redorte doit se doter d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) du moment qu'il existe un PPRI.

Ce document doit constituer une référence et

un guide opérationnel pour gérer une cellule de crise en cas d'alerte inondation sur le territoire.

Après les nombreuses consultations de bureaux d'études spécialisés dans le domaine, la municipalité a fait le choix de s'investir dans la conception de son PCS avec l'aide de la société MB Management.

Cette décision répond sur le fond à un double objectif : appropriation et pertinence du document.

L'élaboration de ce PCS a débuté il y a 6 mois. L'ensemble des acteurs et personnes concernées ont été contactées et ont participé à cette première phase. A ce jour la phase investigation qui conduit à un dossier de référence est quasi terminée. La seconde phase qui consiste en la rédaction des procédures et guides opérationnels est entamée.

Ainsi à l'automne prochain une première version pourra être présentée. Restera ensuite à la valider officiellement, à la présenter à la population et à réaliser des tests grandeur nature pour juger de son efficacité. Ce dispositif s'appuiera sur le système d'alerte ANTIBIA déjà en application, et sur une liste de procédures nouvelles qui viendront renforcer la sécurité de notre territoire et des Redortais.

Plus que jamais, la population doit être sensibilisée à cette culture du risque qui doit faire partie de notre quotidien.



*Plan Communal de Sauvegarde
Risque Inondation*
Le cadre législatif et les documents qui en découlent

Loi "risques" du 30 juillet 2003

- Dossiers Communaux Synthétiques (DCS) / Préfecture,
- Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) / Communes

Loi "Modernisation de la Sécurité Civile" du 13 août 2004

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) / Communes avec PPRI

*Plan Communal de Sauvegarde
Risque Inondation*
Le fil directeur de la démarche "PCS"

- **Dire ce qu'il faut faire** (réflexion générale en amont) : Pourquoi, où, quand, comment, qui ?
→ **Document de référence**
- **Faire ce qui est dit** (en situation de crise) : Procédures séquentielles et fiches d'actions cas par cas
→ **Guide Opérationnel**
- **Dire ce qui est fait** (pendant le déroulement des opérations) : Rapport pré-structuré à compléter à chaque situation
→ **Mémo de Crise**
- **Retour d'expérience** (mise à jour des documents) : ←

Réalisations 2005 et projets 2006

Le budget 2005 inscrit notre commune dans un programme d'actions qui vise à poursuivre le développement territorial en respectant le passé et le patrimoine communal.

Ainsi, après avoir réalisé l'aménagement de la place de l'église, la réhabilitation du bâtiment, la construction du lotissement communal, la municipalité a décidé de nombreux autres projets.

D'ici la fin de cette année 2005 :

- Acquisition de divers matériels et mobiliers scolaires pour près de 4000 euros.
- Remplacement et acquisition d'un nouveau photocopieur pour le secrétariat et les écoles : 15000 euros.
- Remplacement et acquisition d'un camion (les trois seront remplacés d'ici fin 2007) : 35000 euros.
- Mise en place d'une borne électrique pour les forains/marché Place Louis Liabot : 2000 euros.
- Acquisition de décorations de Noël : 3000 euros.



À partir de 2006 :

- Important programme de rénovation de notre voirie communale avec reprise du revêtement de la chaussée sur l'avenue des lotissements, rue de la Cité, rue du Roc, rue des Cathares, rue du Jardin Public, rue du Port : 55000 euros.
- en partenariat avec la communauté de communes du Haut-Minervois, mise en place de CLAE/CLM et d'une nouvelle cantine scolaire à l'emplacement des anciens bains-douches au jardin Public. La bibliothèque actuelle serait déplacée. La municipalité réfléchit et consulte les architectes pour la mise en place d'une nouvelle bibliothèque

- Poursuite des travaux de remplacement de l'éclairage public dans le vieux village et sur l'avenue principale.
- Enfin, le dossier d'aménagement de la halte nautique du Port La Fabrique, après avoir été validé par le Pays Carcassonnais et le conseil régional Languedoc-Roussillon ainsi que par la CDC du Haut-Minervois, sera réalisé par la commune maître d'ouvrage en plusieurs tranches. Une première tranche pourrait débuter fin 2006.



L'église Saint-Pierre-aux-Liens est réhabilitée

Depuis de nombreux mois, le bâtiment de l'église communale présentait de nombreux risques et dangers d'éboulement. En effet, une reprise totale de la toiture, ainsi que des façades frontales et latérales s'imposait. La plupart des vitraux se détérioraient et laissaient s'infiltrer de l'eau par temps de pluie et de vent. De plus, l'électricité n'était pas conforme aux normes actuelles. Mais le plus dangereux, étaient les morceaux de façade ou de toiture du clocher qui, en fonction de la force des vents, tombaient dans la rue.

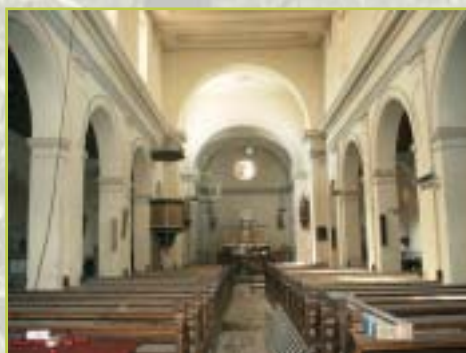


Face à cette situation, le conseil municipal a décidé d'engager la rénovation de ce bâtiment âgé de plus de 150 ans, et dont la municipalité a la charge.

Jours été respectée et ces travaux de rénovation sont entrepris dans le respect de cette loi fondamentale sur la laïcité.

Un peu d'histoire :

L'ancienne église du village était située dans le quartier haut de la Cité et dont une colonne surmontée d'une croix est encore visible. L'église actuelle a été construite entre 1842 et 1847. Elle a été financée à l'époque par le budget communal, des subventions du ministre ainsi que par des dons privés et aurait coûté environ 25000 francs.



En 1905, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, donne obligation aux communes d'entretenir le bâti existant, et laisse l'entretien et le fonctionnement du bâti intérieur à la charge de l'Eglise. Depuis, cette séparation de responsabilité a tou-

Un chantier de 300000 euros :

Le montage du dossier a été réalisé en étroite collaboration avec les membres du conseil paroissial. Ceci afin d'être le plus efficace possible dans le choix des matériaux, des couleurs de façade, de reprise de l'entrée. Le cabinet d'architecture Michel PETIT a été choisi pour la maîtrise d'œuvre de ce chantier (il avait auparavant réalisé la salle des sports, la réhabilitation de la salle Jean Jaurès ainsi que la place de l'Apothicaire).

Le chantier a débuté le 15 décembre dernier et vient juste de s'achever. Réalisé en deux tranches budgétaires 2004-2005, la décision a été prise de le finaliser par la rénovation du parvis et de la place de l'église. Ainsi, ont été entrepris la reprise de la toiture et des charpentes, la rénovation des vitraux, les enduits de façade, l'éclairage extérieur ainsi que la mise en sécurité électrique.

En parallèle, et ce sur le budget du comité paroissial, les peintures intérieures de l'allée cen-

trale et des contre-allées, ainsi que le chauffage ont été refaits pour un montant de 35000 euros environ.

Des financements divers :

Ce dossier a fait l'objet de demandes de subventions auprès des collectivités départementales et régionales. Ainsi, le conseil général de l'Aude nous a octroyé une subvention de 123000 euros et le conseil régional Languedoc-Roussillon-Septimanie une subvention de 30000 euros. Seule la préfecture de l'Aude n'a apporté aucun soutien. La différence étant à la charge du budget communal, financé par un emprunt d'une durée de 10 ans



Une inauguration pour la fin de l'année :

L'inauguration officielle de ces travaux d'aménagement est prévue pour le mois de novembre ou décembre prochain. Des personnalités départementales et régionales sont attendues pour clôturer cette année de travaux.



Une église plus près du ciel :

Lors de la tempête de 1996, la croix du clocher avait été arrachée et était tombée. Il nous paraissait nécessaire de rétablir l'édifice comme à l'origine. De plus de 40 kilos, cette croix a nécessité des travaux de titan pour arriver à la repositionner. L'équipe de techniciens n'a pas manqué de courage et de force pour arriver à un résultat exceptionnel.

Un programme d'ensemble :

Ces travaux s'inscrivent dans un programme d'ensemble de rénovation du « vieux village ». Ce programme avait débuté l'année dernière avec la place de l'Apothicaire et la reprise de l'éclairage public dans la rue Pasteur et la place du 11 novembre. Cette année, l'éclairage public de l'intégralité de la place de l'église ainsi que la rue de la Cité, la rue du Roc, la rue des Cathares, la rue de la Glacière vient d'être changé, dans le même style ancien que les autres rues pour un coût de 14000 euros. En 2006, le revêtement voirie de ces mêmes rues sera refait.

COMMUNE DE LA RESORTE		
RESTAURATION DE L'ÉGLISE		
MONTAGE DE LA CROIX		
NO	DÉSIGNATION	Montant
1	TRAVAUX DE MAÇONNERIE	10 000 000
2	TRAVAUX DE BOIS	10 000 000
3	TRAVAUX DE PEINTURE	10 000 000
4	TRAVAUX DE VITRIFICATION	10 000 000
5	TRAVAUX DE CLÔTURE	10 000 000
6	TRAVAUX DE DÉCORATION	10 000 000
7	TRAVAUX DE NETTOYAGE	10 000 000



Le lotissement communal « Louis SIE » est terminé

Il aura fallu près de 3 ans pour que le lotissement communal « Louis SIE » soit commercialisé. En effet, dès son élection, le conseil municipal avait fait du développement urbanistique sa priorité. De nombreuses réunions, concertations ont eu lieu avec la population. Quatre réunions publiques ont été nécessaires pour faire que, dans sa séance du 19 décembre 2002 le conseil municipal fasse le choix de réaliser un lotissement communal sur le terrain acheté pour l'occasion à Monsieur Gilbert FOURNIE. Une modification du POS (plan d'occupation des sols) a eu lieu en juillet 2003 afin d'autoriser la création d'un lotissement à cet emplacement.



Un dossier technique longuement travaillé :

Après de nombreuses études menées par des cabinets spécialisés, le dossier de ce lotissement a reçu toutes les autorisations obligatoires. Les 23 parcelles sont raccordées aux réseaux d'eau, assainissement, EDF, GDF, France Telecom, ADSL. Elles ont toutes une place de stationnement de véhicules. En matière d'écoulement des eaux pluviales, l'ensemble de la zone a été raccordé au réseau d'eaux pluviales, avec la réalisation d'un bassin de rétention de 1754 m³. D'une capacité supérieure de 25% à notre obligation fixée dans le cadre de la MISE (Mission Inter-Service de l'Eau), ces bassins de rétention viennent apporter un maximum de sécurité aux populations vivant dans le reste du village.

L'accès au lotissement se fait par un « tourne-à-gauche » qui a été réalisé en mars dernier. D'un coût de 58000 euros, ce tourne-à-gauche a été subventionné par le Conseil Général de l'Aude pour un montant de 15000 euros.

De plus, afin de signaler l'entrée du village, le panneau de l'entrée en agglomération a été déplacé de quelques mètres et 7 nouveaux candélabres sont venus éclairer cette portion de route départementale. En parallèle, le conseil général de l'Aude, par arrêté de son Président, a fixé une zone sur la RD11 où la vitesse de circulation maximum a été fixée à 70kms/h.

Un dossier budgétaire finalisé au plus juste :

Dès le départ, l'aspect financier a tenu une grande place dans les décisions du conseil municipal. D'un montant de près de 990000 euros, le budget du lotissement est équilibré. La vente des parcelles paye ainsi le prix d'achat du terrain et le coût des travaux. Aucun bénéfice n'est réalisé par la commune, ni aucune perte. Le prix de vente a donc été fixé à 55 euros le m². Bien que paraissant élevé au départ, ce prix est aujourd'hui



en dessous de la moyenne des prix pratiqués ailleurs.

20 parcelles sur 23 ont été commercialisées à des couples vivant déjà dans notre commune (dont la moitié ont moins de 35 ans) ou à des Redortais à la retraite désirant revenir vivre dans leur village. Le conseil municipal a fixé comme condition première : une acquisition pour en faire sa résidence principale.

Un lotissement au nom évocateur :

Le conseil municipal a décidé de donner au lotissement le nom de « Louis SIE ».

Louis SIE a été élu pour la première fois au conseil municipal de La Redorte le 21 mars 1971. Après avoir été adjoint au maire avec Louis LIABOT, conseiller général de notre Canton et maire de La Redorte, Louis SIE devint maire le 20 mars 1977. Il réalisa, entre autres, les lotissements du Parc, l'aménagement de la traversée du village, il décida la réalisation de la salle de sports...

C'est le 11 juin 1995, qu'il laissa son mandat au maire actuel.

Ce lotissement a été inauguré le samedi 25 juin dernier, en présence de nombreuses personnalités politiques élues ou non élues, qui par leur présence ont ainsi témoigné de leur attachement à notre village et de leur estime à la famille de Louis SIE.

Avec ce lotissement, notre village s'agrandit. Il va permettre d'accueillir une centaine de Redortais supplémentaires (dans les nouvelles maisons ou dans les habitations que les Redortais vont libérer). Ainsi, c'est près de 1300 habitants que comptera notre commune.



JUILLET 2004 :

La Municipalité souhaite bonne chance aux futurs collégiens



Comme tous les ans, Monsieur le Maire a remis un dictionnaire à chaque élève de la classe de CM2 qui part au collège. Une petite réception a été organisée dans la cour de l'école primaire. Cette cérémonie traditionnelle marque ainsi le début des vacances d'été.

AOUT 2004 :

Le comité des fêtes inquiet pour les fêtes locales

Alors que se pose le problème de la sécurité routière et de la consommation d'alcool dans les fêtes locales, presque tous les maires de notre canton prennent position pour terminer les bals à 2 heures du matin. La fête de La Redorte se termine donc à 2 heures du matin au grand dam des responsables du comité des fêtes qui craignent ainsi une disparition des fêtes locales pour cause financière. Le conseil municipal réitère son soutien financier à l'association qui, se restructurant, permet ainsi le maintien de notre fête locale.



SEPTEMBRE 2004 :

C'est la rentrée !

Ils étaient plus de 80 petits Redortais à reprendre le chemin de l'école. Tout le monde était là. De nombreux travaux avaient été réalisés dans les classes durant l'été pour que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions possibles et ce fut le cas. Encore une fois, plus de 15000 euros d'investissement ont été consacrés cette année à la seconde ligne budgétaire de notre commune.

OCTOBRE 2004 :

Les retraités de la fonction publique en assemblée à La Redorte

Les retraités de la fonction publique, unis autour de leur président, Albert BONNERY, ont tenu leur assemblée générale à La Redorte, en présence de Monsieur le Maire, ce jeudi 14 octobre 2004. Ils étaient plus de 130 à avoir répondu présents pour faire le point sur leur situation.

NOVEMBRE 2004 :

La Redorte accueille le Parti Socialiste en débat interne

Dans le cadre de son débat interne du référendum sur la constitution européenne, le parti socialiste, à quelques jours du vote, tient meeting à la salle Jean Jaurès. Devant près de 300 personnes, les partisans du OUI et du NON débattent, en présence de Henri EMMANUELLI.



DECEMBRE 2004 :

La commune d'Homps intègre la communauté de communes du Haut-Minervois

Le 1er janvier 2003, la communauté de communes du Haut-Minervois était créée en remplacement du SIVOM. Les 16 communes de notre canton se regroupaient ainsi en structure à fiscalité propre. A la suite de la demande du conseil municipal d'Homps et de son maire, Madame Marie-Josée SELLES, la CDC du Haut-Minervois et la commune de La Redorte acceptent son adhésion à notre structure, portant ainsi à 17 le nombre de communes.

JANVIER 2005 :

C'est le temps des vœux

La population redortaise est venue nombreuse à la traditionnelle cérémonie des vœux offerte par la municipalité à la population. Plus de 300 personnes s'étaient pressées à la salle Jean JAURES où de nombreuses personnalités politiques avaient tenu à assister. On notait la présence de Raymond COURRIERE, Sénateur, Jean-Claude PEREZ, Député, Eric ANDRIEU, Vice-Président du conseil régional, Damien ALARY, Président du conseil général du Gard et Vice-Président du conseil régional.

FEVRIER 2005 : La Redorte a froid

Qui a dit qu'il n'y avait plus de saisons ? Après un été chaud, l'hiver 2004 est froid, vif et venté. Des températures allant jusqu'à -10 degrés ont été enregistrées sous abri.

MARS 2005 :

La Redorte vote un budget courageux et solidaire

Malgré la situation difficile en matière sociale et économique, et le désengagement croissant de l'Etat, les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont voté un budget 2005 courageux et solidaire. Les travaux de développement seront poursuivis et les actions de solidarité maintenues.

AVRIL 2005 :

Les écoliers redortais s'expriment contre le racisme

Un débat sur le douloureux problème du racisme a eu lieu dans les classes de CM en présence des élus municipaux, le jeudi 14 avril. Monsieur Henri CALAT et Madame Claude DELAVIERE, anciens professeurs de philosophie, sont venus expliquer le racisme. Les enfants ont exprimé le souhait « d'un monde meilleur, plus solidaire et égalitaire »



MAI 2005 :

60ème anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945

En présence des enfants des écoles, Monsieur le Maire et Monsieur Michel ALBERT, Président de la section locale des anciens combattants ont rendu hommage aux victimes de la guerre 39-45.

Après la commémoration de la libération des camps de concentration dont les images nous ont profondément marqués, ce 60ème anniversaire a été célébré avec respect et honneur.



MAI 2005 :

La Redorte dit « NON » au projet de constitution européenne

Le dimanche 29 mai, avec près de 80% de votants, les Redortais se sont déplacés en nombre pour donner leur avis sur le projet de constitution européenne. C'est avec plus de 73% des suffrages exprimés qu'ils ont dit « NON » à ce projet. Alors que les français ont dit « non » à 55% et les audois à 65%, les Redortais sont nettement au-dessus des moyennes nationales, régionales et départementales.



JUIN 2005 : Le Sénateur Roland COURTEAU vient débattre des problèmes de société et de la viticulture.

A l'invitation de Monsieur le Maire, le Sénateur Roland COURTEAU est venu rencontrer les élus et représentants viticoles afin de s'entretenir sur la crise actuelle que rencontre la viticulture. Il a aussi présenté les grandes lignes de son texte de loi relatif « aux violences conjugales des femmes » adopté au Sénat dernièrement.

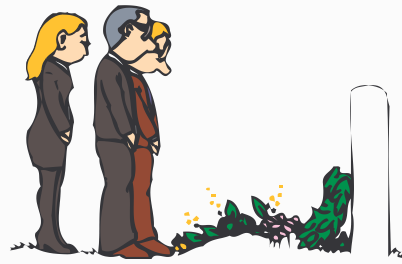
JUIN 2005 : De nouveaux services s'installent dans notre commune

Après l'installation le mois dernier d'une pédicure située au cabinet médical, c'est avec plaisir que notre village accueille une dentiste sur l'avenue du Minervo

ETAT CIVIL de juin 2004 à juin 2005

DÉCÈS :

DEBIESSE Marcel, le 18 septembre 2004
LEFEBVRE Albert, le 12 octobre 2004
MEYER Corinne, le 05 décembre 2004
GARRIDO René, le 24 janvier 2005
MONTESPAN Françoise, le 21 mars 2005
MAUPOME Rosa, le 17 mars 2005
ESTALLE Angèle, le 26 mai 2005
ALBALADEJO Mercédès, le 15 juin 2005



MARIAGE :



Gérald CAPDEVILLE et Stéphanie CHARLEZ,
le 25 septembre 2004



NAISSANCES :

ABADIE Arava, le 17 octobre 2004
HADDOU Sonia, le 26 décembre 2004
REY Erika, le 03 décembre 2004
RIVAS Yanis, le 06 février 2005
BRUNET Margaux, le 07 mars 2005
PRADAL Colin, le 19 mai 2005

L'action sociale en plein cœur

Le centre communal d'action sociale (CCAS) composé de 5 membres élus et 5 membres non élus se réunit régulièrement afin de faire le point sur les dossiers sociaux communaux. Le CCAS gère la restauration scolaire et le portage de repas à domicile. En 2005 ce sont plus de 2600 repas qui ont été portés aux personnes âgées de

notre village et plus de 1100 repas qui ont été servis à nos petits écoliers. Ces services représentent un budget annuel de 40000 euros.

Afin de répondre à une demande de plus en plus croissante de la part de certaines familles, les membres du CCAS ont aussi adopté le projet de création d'un columbarium dans le nouveau cimetière. Cet ouvrage sera ainsi géré par le CCAS et devrait être réalisé avant la fin de cette année.

Enfin, le « contact permanent » mis en place par la municipalité avec les personnes âgées se poursuit. Les rencontres-débats organisés entre Monsieur le Maire et l'amicale des retraités permettent de faire régulièrement le point sur les réalisations en cours dans notre village et recevoir les doléances sur les problèmes quotidiens. Alors que l'APA vient répondre aux difficultés de maintien à domicile des personnes âgées, l'action sociale locale, quant à elle, permet de conserver ce contact humain, social et solidaire dans une société de plus en plus individualiste.



SERVICE DE GARDE PHARMACEUTIQUE 2005

CANTON de PEYRIAC MINERVOIS

3^e trimestre 2005

Le service de garde pharmaceutique débute le samedi à 12h et se termine le samedi suivant à 12h, assurant le service d'urgence en dehors des heures d'ouverture : 12h - 14h.

Soir : 19h - 9h et le service de garde du dimanche et jours fériés.

Après 19h, veuillez téléphoner à la pharmacie de garde.

DATE	LOCALITÉ	PHARMACIE	TÉLÉPHONE
02/07/05 au 09/07/05	Peyriac-Minervois	CASSAGNOL	04 68 78 11 04
09/07/05 au 16/07/05	Caunes	TARBOURIECH-PRIOL	04 68 78 00 14
16/07/05 au 23/07/05	Azille	GAMIS	04 68 91 40 23
23/07/05 au 30/07/05	Laure-Minervois	MADAULE	04 68 78 12 08
30/07/05 au 06/08/05	La Redorte	ILHE-RICHARD	04 68 91 43 89
06/08/05 au 13/08/05	Puichéric	TOLSA	04 68 43 70 06
13/08/05 au 20/08/05 15 août	Rieux-Minervois	CAVAILHES	04 68 78 12 44
20/08/05 au 27/08/05	Villeneuve-Minervois	MAUX	04 68 26 16 83
27/08/05 au 03/09/05	Caunes	TARBOURIECH-PRIOL	04 68 78 00 14
03/09/05 au 10/09/05	Peyriac-Minervois	CASSAGNOL	04 68 78 11 04
10/09/05 au 17/09/05	La Redorte	ILHE-RICHARD	04 68 91 43 89
17/09/05 au 24/09/05	Laure-Minervois	MADAULE	04 68 78 12 08
24/09/05 au 30/09/05	Azille	GAMIS	04 68 91 40 23

Pour le service de garde médicale, faites le 15.

La culture sous toutes ses formes

Depuis plusieurs mois des activités culturelles sont mises en place dans notre village. L'association « CINE D'OC » présidée par Bernard MAURI, assure le fonctionnement des séances de cinéma en partenariat avec CINEM'AUDE 2000. Cette nouvelle association a



pour but de promouvoir et de faire vivre le cinéma sur notre village ainsi que de créer des animations autour de l'art visuel. Dès à présent, deux soirées de cinéma

sous les étoiles sont prévues aux mois de juillet et d'août. La fréquentation des séances de cinéma est en légère hausse. Avoir cette activité culturelle à La Redorte est une chance, que les Redortais ne doivent pas abandonner !

En parallèle, le Port de la Fabrique est devenu en décembre 2000 l'adresse de la compagnie théâtrale « Le Quai de la Fabrique ». Le rez-de-chaussée abrite le lieu de fabrication et de stockage des décors et abritera prochainement le bureau de l'association. Cette compagnie est ani-

mée par Muriel LAVAL et Noël CAMOS, comédiens ayant un parcours de plus de 20 ans en compagnies professionnelles. L'année dernière, en partenariat avec la municipalité de La Redorte, un travail de création et de répétition de « UN CHANT DE NOEL », de Charles Dickens, a eu lieu. Ce spectacle a été présenté en première en novembre 2004 aux associations redortaises et aux enfants des écoles.

Le Quai de la Fabrique



souhaite poursuivre son travail en relation avec le public redortais et les communes avoisinantes en mettant en place dès septembre prochain, pour les enfants et les adolescents, des ateliers de pratique artistique sous forme de chantiers pluridisciplinaires regroupant dans un même projet : théâtre, danse, régie de spectacles, costumes décors, communication et promotion...mené par un collectif d'artistes professionnels intervenants et débouchant en fin de saison sur un spectacle entièrement géré par les jeunes eux-mêmes. Ce projet a reçu le soutien de la municipalité. Pour plus de renseignements, contacter LE QUAI DE LA FABRIQUE au 04.68.91.58.76 ou 06.81.63.48.88 ou lequaide-lafabrique@wanadoo.fr

La loi sur la laïcité s'expose à La Redorte

1905-2005 : 100 ans nous sépare du jour où l'assemblée nationale vota la loi sur la laïcité, dite « Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat ».

150 personnes venues de tout notre canton ont assisté au débat qui a suivi le vernissage de



l'exposition sur ce centenaire. En présence de Jean-Claude PEREZ, Député, Raymond COURRIERE, Sénateur, Jean-José FRANCISCO et André VIOLA, conseillers généraux et Raymond BELTRAN, chroniqueur laïc, Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue dans cette salle Jean JAURES, au nom si disposé.

Les échanges ont été fructueux et les explications données à l'assistance ont permis d'apporter des éclaircissements sur les droits et les devoirs de chacun en matière de laïcité. Respect des autres, tolérance, principes républicains : autant de mots qui ont été au centre du débat. En marge de cette exposition, les élèves de la classe de CM de Madame CANAL ont réalisé un superbe travail sur ce thème. Cette exposition est restée dans notre village jusqu'au 18 mai et a intéressé près de 350 personnes.

LES ASSOCIATIONS...

ACCA LA REDORTE

La saison 2004-2005 s'est ouverte avec la modification de notre territoire chassable et la mise en conformité du statut de l'ACCA par rapport au nouveau code rural.

Modification du territoire par la diminution de la réserve des Plots et l'ajout de 2 réserves: l'une sur la Ville et l'autre comprenant le derrière du Parc, une partie de l'Etang et les Maurels.

Ces choix sont le résultat d'un compromis entre la protection du gibier et l'activité de chasse qui doit aussi s'adapter aux différentes évolutions de la vie du village (extension des zones habitées, création d'un nouveau lotissement, habitudes des promeneurs...).

Pour ce qui est du nombre d'adhérents, après une baisse significative due en grande partie au déclin du lapin, il reste stable aux alentours de 75 Redortais.

En fin de saison, nous avons lâché 7 trios de lièvres et 30 faisans.

Une battue au renard, la mise en culture de champs prêtés à l'ACCA à la fin de l'hiver et l'entretien des abreuvoirs durant l'été aidera, nous l'espérons, le gibier à se reproduire et à se fixer sur nos terres.

Le bureau de l'ACCA reste ouvert à toutes les bonnes volontés et propositions pour aménager notre territoire et pour faire que la chasse demeure une activité de loisir viable, accessible à tous, intégrée à la vie du village et respectueuse de tous.

Le bureau
Président : Bernard ILHES
Vice-président : Thomas SIRVEN
Secrétaire : Fabrice LOPEZ
Trésorier : Dominique ROUGE

CONSEIL PAROISSIAL

Notre communauté paroissiale des cinq villages se retrouve toujours avec amitié et bonheur autour de l'abbé JOULIA, lors des célébrations du dimanche, dans une de nos cinq églises.

En septembre dernier, notre diocèse a eu la joie d'accueillir notre nouvel évêque le Père Alain PLANET, ordonné au théâtre antique de la cité de Carcassonne. Ce jour-là, le Père évêque Jacques DESPIERRE, dans sa discrétion et sa grande bonté nous a dit « au revoir », lui qui a su si bien répondre aux multiples appels de l'ensemble de la communauté audoise.

Lorsque nous nous promenons dans nos villages à la découverte de leur patrimoine nous sommes tous plus ou moins admiratifs devant tous les chefs d'œuvre

que nous ont légués nos ancêtres, car ils éveillent en nous curiosité, beauté, mais aussi sensibilité voire intériorité. Dans ce patrimoine, l'église occupe le plus souvent une position centrale au cœur du village. Si nous poussons le portail de notre église Saint Pierre, des souvenirs de joie, de bonheur et aussi de souffrance et de douleur nous reviennent en mémoire.

Cette année, notre église se fait belle. D'ici peu, les différents corps de métiers auront terminé leurs chantiers : toitures, façades, vitraux, électricité, peintures. L'aménagement du parvis permettra de retrouver l'ancienne calade et donnera belle réhabilitation, rendue possible grâce aux investissements de la commune et par les nombreux dons des Redortais.

GROUPE OCCITAN

Le groupe continue ses activités. Cette année, il participe au projet départemental « Mémoires Vives en pays cathare ». Il a pour but de collecter la mémoire individuelle et collective, ceci pour élaborer un projet culturel : conservation de ces mémoires, prise de conscience de l'identité de territoire, tisser les liens intergénérationnels, ouverture vers les nouveaux arrivants, animations...

Nous vous avons proposé une soirée chantée

avec Laurent CAVAILLE, accordéoniste qui recycle les chansons du folklore occitan.

Une sortie sur les lieux dits du village, une visite aux forges de Pyrène à Montgaillard, le repas de fin d'année clôtureront nos réunions.

Notre langue, l'occitan, n'est pas seulement une façon particulière de parler, c'est toute notre culture, notre façon de vivre : en prendre conscience c'est se situer, se retrouver. Alors, nous pourrions nous ouvrir aux autres cultures.

LES ASSOCIATIONS...

LA RUCHE REDORTAISE

Cette année encore, la Ruche Redortaise a joué son rôle auprès des enfants de l'école de La Redorte en leur offrant la possibilité de participer à diverses activités sportives et culturelles.

Grâce aux cotisations des adhérents, à la subvention de la Mairie et autres manifestations (marché de Noël - grande section et CP -, loto), nos petits redortais ont pu profiter de goûters (carnaval, bonbons halloween), de la traditionnelle galette des rois et participer aux rencontres inter-écoles organisées par l'USEP (correspondance, pour les grandes sections/ CP et CE1/ CE2 avec les enfants de l'école de Douzens).

Les CE 1 / CE2 ont aussi bénéficié d'une ini-

tiation à l'équitation au centre équestre de Millegrand. Durant cinq après-midi, ils ont pris soin des poneys qu'ils brossaient, sellaient puis montaient.

Tous ont participé à un regroupement de circonscription intitulé « Chantons Percutons » : concert de percussionnistes tout au long duquel nos enfants sont intervenus en interprétant plusieurs chansons apprises à l'école.

L'année scolaire se clôture, pour les grandes sections / CP, par une classe transplantée durant trois jours dans une ferme pédagogique, et pour les CE/ CM, par une journée « scientifique » à la Cité de l'Espace à Toulouse.

L'AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association de bénévoles gérant de nombreuses activités dans un but non lucratif.

Dans le cadre agréable de la salle de sports de LA REDORTE, avec une salle de musculation de 130 m², un dojo de plus de 270 m², des locaux et équipements neufs, des vestiaires chauffés avec douches (...), l'Amicale Laïque propose des activités sportives pour toutes et tous : enfants, adultes, et joyeux retraités... Judo, judo baby, karaté, yoga, musculation, gym enfants, gym volontaire, gym douce...

Avec l'Amicale Laïque vous pouvez également rejoindre les ateliers Poterie et Peinture, sans oublier la Bibliothèque et le groupe Occitan.

Des activités pour toute la famille, encadre-

ment sportif assuré par des animateurs diplômés, remise à partir de 3 activités, facilités de paiement, coupons sports, chèques vacances acceptés, séances d'essai gratuites.

Des tarifs dégressifs (soit une économie pour les inscriptions à la saison), et ce pour permettre à tous de participer aux loisirs de leur choix à moindre coût.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Nathalie à la salle de sports avenue Jean Jaurès au 04 68 91 55 17.

Présidente : Cathy ILHES

Secrétaire : Françoise ESTALLE

Trésorière : Andrée PONCET

ACTIVITES	MOIS	Trimestre	Saison	Été
Remise en forme GYM ad./MUSCU	30 €	60 €	165 €	40 €
GYM enfants		40 €	105 €	
GYM douce		35 €	90 €	
YOGA		50 €	135 €	
JUDO baby*		35 €	90 €	
JUDO enfant*		50 €	135 €	
KARATÉ*		50 €	135 €	

* plus Licence annuelle = 29 €



LES ASSOCIATIONS...

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Après une année 2003 déficitaire en donneurs, la baisse a continué inexorablement en 2004 avec seulement 169 flacons récoltés dont 92 par La Redorte et 71 par Azille.

Malgré notre mobilisation pour « prêcher » la bonne parole auprès des jeunes et des moins jeunes, pour essayer de sensibiliser les non donneurs à participer eux aussi à ce geste salvateur

totalément anodin et pourtant si utile, c'est toujours l'égoïsme et le chacun pour soi qui régissent notre société.

Le repas annuel s'est déroulé le 17 juin à la salle Jean Jaurès avec comme toujours une ambiance fraternelle.

La dernière collecte de l'année aura lieu le 25 octobre 2005 au foyer municipal.

FNACA - UF

La section locale des anciens combattants.

Monsieur le maire et sa municipalité ainsi que la population redortaise ont fêté dignement le 60^e anniversaire de la capitulation nazie du III^e Reich.

Nous avons dignement rendu hommage aux innombrables victimes civiles et militaires sans oublier le martyre des déportés. Nous avons accompli notre devoir de mémoire. Après la cérémonie monsieur le maire nous invitait au traditionnel apéritif qui avait lieu en plein air dans le cœur de l'école enfantine. Vers 12h45 nous nous rendions au restaurant « le Rivassel » un très bon repas convivial nous attendait, nous passâmes une très bonne après-midi. Un grand merci au restaurateur ainsi qu'à son personnel. Les 52 convives repartirent enchantés.

Crée en 1967, le comité FNACA de La Redorte commémore le 19 mars 1962 comme il se doit! De plus, le matin, une délégation avec son drapeau se déplace à Carcassonne au monument aux morts Place Davilla. La FNACA depuis 1963 commémore le 19 mars. Nous ne fêtons pas une défaite mais une victoire. Nous nous inclinons avec respect à la mémoire de toutes celles et ceux qui sont tombés là-bas, engagés, rappelés,

supplétifs et civils. Cette journée est consacrée au souvenir de nos 30.000 soldats que nous ne reverrons jamais. Des morts, il y en a eu aussi, nombreux dans les mois qui suivirent le « cessez le feu » du 19 mars 1962 du 11 novembre 1918 ainsi que le 8 mai 1945.

Le 18 mars 1962 à Evian les représentants du gouvernement français et du FLN signent le « cessez le feu » : le 19 mars 1962 à 11 heures le général Ailleret ordonne l'arrêt des combats. Le 8 avril 1962, C'est-à-dire 20 jours après, la métropole entérine les accords par 90,7 % de oui, ce qui exprime le soulagement des français. L'arrestation de ses principaux chefs amène l'OAS à signer le 17 juin 1962 un accord avec le FLN sur l'arrêt des violences. Le 1^{er} juillet 1962 l'Algérie se prononce pour l'indépendance avec 99,72 % de oui- Le 3 juillet 1962, l'indépendance est proclamée et le même jour le gouvernement provisoire de la République Algérienne s'installe à Alger. Voilà exactement les dates historiques. Que vient faire un 5 décembre 40 ans après ! Je déplore cette attitude au sujet du 19 mars. En attendant les associations des anciens combattants sont en train de se diviser...

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie du 11 novembre. Merci d'avance.

LES ASSOCIATIONS...

COMITE DES FETES

Lors de l'assemblée générale du 5 février 2005 un nouveau bureau a été élu.

Président : BOUGIARD Patrick
Trésorier : SICART Benoît
Secrétaire : CABROL Nicolas

Projets pour l'année 2005 :

Feu de la Saint Jean :

Le feu de la Saint Jean a eu lieu le samedi 25 juin avec sa saucissonnade et son feu d'artifice.

Fête locale :

- pour le jeudi 28 juillet, 1er jour de la fête locale, un repas du soir sera organisé (paëlla) suivi d'un bal avec l'orchestre « Equateur ».
- le vendredi 29 juillet bal avec l'orchestre « Abyss ».
- le samedi 30 juillet à partir de 15 heures



des animations pour les enfants seront organisées à la Piste de danse ; le soir, bal avec l'orchestre « London ».

- le dimanche 31 juillet à 10 heures tour de table traditionnel ; 18 heures : un bar à vin sera organisé à la Piste de danse avec des vins de La Redorte (coopérative et caves particulières) suivi d'un bal avec l'orchestre « Equateur ».

Le « comité des fêtes » remercie les habitants d'avoir répondu au sondage qui leur demandait de donner leur avis sur l'organisation des animations proposées.

TENNIS CLUB La Redorte / Castelnaud T-C-L-C

La saison 2005 a été une réussite. Le club a engagé cette année une deuxième équipe homme en championnat de l'Aude.

Les équipes masculines se sont maintenues dans leurs séries respectives (1^{re} et 3^e série). Quant à l'équipe féminine, elle est à ce jour qualifiée pour les demi-finales du championnat de l'Aude.

L'effectif du club est en progression tant au niveau des adultes que des jeunes.

Cet hiver, grâce au prêt du foyer par la mairie d'Azille, nous avons pu assurer les cours de

l'école de tennis tous les mercredis.

Le tournoi traditionnel d'été sera organisé pendant la fête locale et sera clôturé par un repas champêtre.

Les cartes d'accès aux courts sont en vente à la mairie au prix de 50 e l'année.

Bureau :

Président : Laurent CHABBERT
Secrétaire : Christophe BAROU
Trésorier : Xavier MOURRUT
Resp. de l'école de tennis : Sophie PRADAL

LES ASSOCIATIONS...

SAPEURS-POMPIERS

L'année 2004, contrairement à 2003 n'a pas connue de feux de forêt importants.

Le Centre de Secours de la Redorte a, comme chaque été, participé à la prévention des incendies en fournissant un camion avec 3 sapeurs pour la surveillance des massifs forestiers.

Aidé par une météo plutôt clémente aucun incendie important à déplorer et personne ne s'en plaindra. Cet été un camion de lutte contre les feux de forêt sera de mobilisation un jour sur deux, du 24 juin au 5 septembre 2005 et participera donc au système de prévention mis en place dans notre département.

Le centre de secours a effectué 150 interventions en 2004. 70% de secours à victimes et 30% d'incendie et opérations diverses. Je profite de cet article pour informer la population qu'en cas d'urgence il faut impérativement composer le 18 et non pas le numéro de la caserne où personne n'est présent en permanence.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une partie des enfants de l'école de La Redorte. Ils ont visité les locaux et nous leur avons présenté l'ensemble du matériel dont dispose le Centre de Secours. Nous avons également été présents lors du traditionnel carnaval qui a eu lieu sur la piste.

L'effectif du centre a augmenté cette année avec le recrutement de 3 jeunes Sapeurs-pompiers de La Redorte et 2 de Castelnaud d'Aude. L'arrivée de ces jeunes a permis de renforcer l'effectif (22 sapeurs actuellement) et donc d'améliorer l'efficacité des secours.

Je conclurai en remerciant l'ensemble du personnel du centre de secours pour son dévouement et ses efforts car le maintien à niveau des compétences, notamment en secourisme, demande de la disponibilité, et cela bien sûr, en prenant sur le temps libre de chacun.

Adjudant Jean-Jacques RAMIREZ
Chef de centre

AMICALE DES RETRAITÉS

Pour l'Amicale des Retraités, l'année 2004 a fonctionné normalement, avec :

- Toujours nos voyages au Pas de la Case, de mars à novembre. Devant le succès et l'affluence en ce qui concerne ces sorties, le Conseil d'Administration a décidé de favoriser les adhérents qui étaient parfois laissés sur la touche, au profit de voyageurs ne payant aucune cotisation. Dorénavant, les non-adhérents seront inscrits sur une liste d'attente et pris s'il reste de la place.
- Les 7 petits lotos annuels au manège ont toujours le même succès.
- En février, nous nous sommes rendus au Zénith à Montpellier, pour y voir "Les Danses du Monde".
- En mai, un grand voyage aux Antilles dont les 31 participants se souviendront longtemps.
- Le repas de juin clôturait la saison et permettait aux responsables de prendre des vacances.

Reprise en septembre avec les voyages au Pas de la Case et les petits lotos au manège. Le repas d'hiver en décembre avec 128 convives qui terminait l'année.

En ce qui concerne nos manifestations en 2005, Pas de la Case et lotos au manège sont au programme ainsi que: un voyage au viaduc de Millau en avril, un voyage à Lourdes pour assister au pèlerinage militaire en mai et un voyage de 8 jours en Corse du Sud en juin.

Pour ce qui est du reste de l'année, le Conseil d'Administration en décidera en réunion.

La Présidente
J. DROGUEST



LES ASSOCIATIONS...

ASSOCIATION « 4 SAISONS »

L'année 2004 s'est écoulée avec succès et bénéfice.

L'année 2005 a commencé par le carnaval des enfants qui s'est déroulé le 19 février au foyer: ambiance et rires étaient de la partie, les enfants et adultes ont eu droit au goûter. Tout le monde est reparti en disant « à l'an prochain ». Cette animation sera organisée en plus grand partenariat avec les écoles.

Le 02 avril avait lieu la soirée des années 1944-45-46. Déception pour les organisateurs qui

ont vu les personnes concernées de La Redorte boudier cette soirée et n'ont pas eu l'amabilité de répondre par le coupon qui était au bas de la page. Par contre les personnes n'habitant pas le village ont été présents, et ont passé une bonne soirée.

Le 22 mai a eu lieu le vide-grenier dans le lotissement Louis Liabot et à la Piste de bal.

Le 20 novembre « thé dansant » au foyer.

Le 31 décembre « traditionnel réveillon » avec l'ambiance et l'espoir de la même réussite qu'en 2004.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Au cours de l'année 2004, la section de l'Union Nationale des Combattants du Minervois, forte de 50 membres avec 4 nouvelles adhésions: MM. Severac, Denis, Cauvacis d'Azille et Pujol de La Livinière, a répondu à toutes les invitations aux cérémonies et commémorations patriotiques officielles.

L'année débutait par l'assemblée générale du 20 janvier, qui commençait par les vœux du Président et une minute de silence en hommage à nos disparus au cours de l'année

Monsieur Reverdy de Canet-d'Aude et Mesdames Cazaneuve d'Azille et Mailhol de Siran.

Rapport moral et d'activité, bilan financier, ne faisaient l'objet d'aucun commentaire. Le bureau ne subissait aucun changement, à savoir: Président Droguest, Francis, Vice-Président Coupet, Jean, Présidents Honoraires Gautier, Albert et Daydé Georges, Secrétaire-Trésorier Acloque Jacques. A noter que notre ami Roger Mazoyer démissionnait du Comité d'Administration, pour raison de santé, il est remplacé par Jacques Macary de Beaufort. Pour clôturer la séance, l'assemblée se partageait la galette des rois.

Le 3 avril, à Lézignan, le Président assistait à l'assemblée générale de l'UNC du Groupement de l'Aude, pendant que le Drapeau, le Vice-Président et les membres de la section se ren-

daient à Beaufort pour l'inauguration d'une stèle à la mémoire des combattants d'Indochine.

Le 8 mai nous déposons une gerbe au monument aux Morts de La Redorte. Le traditionnel repas avait lieu au restaurant « Les Capitelles » à Peyriac.

Le 14 juillet nous avons assisté à la cérémonie à Olonzac et à La Redorte.

Le 24 août, comme tous les ans, à l'invitation du Président Herrero, nous assistions à la commémoration du 60' anniversaire de la Libération de Rieux.

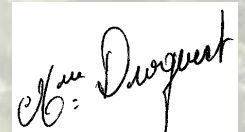
Le 30 août, c'était la même cérémonie à Azille.

Le 11 novembre à Azille, Valentin Abad et François Giusti recevaient la Croix du Combattant. Le repas avait lieu à « La Crémaillère II » à Peyriac.

Le 5 décembre une cérémonie officielle était organisée à Rieux en hommage aux « Morts pour la France » en AFN.

Notre vocation est d'assister aux cérémonies et commémorations patriotiques et c'est ce que fera la section UNC du Minervois en 2005, avec prévision d'un méchoui, offert aux Anciens Combattants, par la municipalité d'Azille, à l'occasion du 8 mai

Le Président:
F. DROGUEST



● ● ● *Des soirées sous les étoiles*

Les nuits d'été seront animées cette année encore à La Redorte.

Avec au programme, des repas, des concerts, des bals et des séances de cinéma en plein air avec l'association CINE D'OC et le Comité des Fêtes, sans oublier les concours de pétanque du mardi et vendredi soir de l'Amicale bouliste.

Jeudi 21 juillet à 21h30 - 22h :

La Piste - Séance de cinéma sous les étoiles

Jeudi 28 juillet à partir de 19h :

La Piste : Fête locale

Repas et bal avec l'orchestre EQUATEUR

***Vendredi 29 juillet à partir de 22h
jusqu'à 2h du matin :***

La Piste - Bal avec l'orchestre ABYSS

***samedi 30 juillet à partir de 22 h
jusqu'à 2h du matin :***

La Piste. Bal avec l'orchestre LONDON

Dimanche 31 juillet :

La Piste – Bar à vins, repas et soirée
avec l'orchestre EQUATEUR

Jeudi 4 août à 21h :

Place de l'Apothicaire

Concert-Musette

avec « Le petit bal d'Aubépine »
(Chansons françaises : Piaf,
Trenet, Bourvil, Fréhel...)

Jeudi 18 août à 21h30 :

La Piste - Séance de cinéma
sous les étoiles

